

Temps de présentation des participants à cette journée afin de prendre conscience de la diversité des situations professionnelles, associatives, géographiques... diversité qui fait la richesse de ce Réseau. Voir la liste des participants en fin de ce compte-rendu.

Introduction

Claude Ferrand retrace à l'aide d'un diaporama les moments-clefs de l'histoire du Croisement des savoirs et des pratiques (voir diaporama en fichier joint à ce compte-rendu).

Françoise Ferrand introduit le thème de la journée : A quoi, à qui sert vraiment le croisement des savoirs ? Est-ce que tout ce que nous faisons depuis 20 ans avec des universitaires, des professionnels, fait reculer la pauvreté ? Qu'est-ce qui change vraiment dans la vie des personnes qui participent au croisement des savoirs ? Si ça change pour elles personnellement du fait qu'elles participent, qu'est-ce qui change pour leurs voisins qui vivent la pauvreté, pour les familles les plus pauvres du quartier ? Qu'est-ce qui faudrait faire de plus ou de mieux, chacun de nous, pour que l'envie et la volonté de participer à la dynamique du croisement rayonnent davantage dans les quartiers où vivent des familles très pauvres et changent concrètement leur vie ?

Les travaux de la journée ont eu lieu en alternance, petits groupes, mise en commun avec la méthode de la tortue...

Chaque groupe est d'abord parti d'exemples donnés par les militants sur les changements produits pour eux-mêmes et le milieu de la pauvreté grâce à leur participation à la démarche de croisement des savoirs.

. Participation à une co-formation, puis à une formation en tant que personne-ressource du RSA (Revenu de solidarité active) : *La première co-formation à laquelle j'ai participé m'a donné une énergie mais je me suis retrouvée toute seule dans ma ville et ne voyais pas comment mettre en œuvre ce que j'avais appris. Après, on prend confiance en nous mêmes, mais ça demande du temps. On comprend mieux le fonctionnement des institutions, les rouages, mais on bataille toujours pour se faire entendre. Maintenant, on va demander nos droits plus facilement. Je peux dire à une personne en difficulté "tu as droit".*

Suite à ses expériences de croisement, une autre militante expose qu'elle a pu, en participant à un groupe ressources sur le RSA, d'une part pousser à la création d'un groupe de pairs de personnes en situation de pauvreté selon les mêmes principes que dans les co-formations, et d'autre part obtenir, avec ses pairs, que le terme de « bénéficiaires » soit banni des discours et des documents départementaux sur le RSA.

. *J'allais au centre social avant de participer au croisement des savoirs, mais je ne participe aux réunions en parlant que depuis le croisement des savoirs. J'ai amené les techniques du croisement des savoirs (groupes de pairs, attention aux mots) dans le centre social. J'ai osé dire à un professeur lors d'une réunion à l'école que les gens ne comprenaient pas ses mots. Suite à ça, d'autres personnes osent aussi dire, beaucoup commencent à parler. J'en parle dans le centre social, mais pas au-delà. Je n'en parle pas à mes voisins. La réputation d'ATD est que c'est pour les « cas ». Donc je préfère ne pas en parler.*

. Une militante explique que, lors d'une co-formation, elle a connu l'existence du droit à l'accompagnement que donne la loi du 6 juillet 1984. Après la co-formation, elle a réussi à faire accepter d'être accompagnée dans ses démarches auprès du service. Cette demande a été si forte que le juge des enfants a même rappelé l'obligation pour les professionnels de respecter ce droit à se faire accompagner.

Une femme ne voulait plus voir une assistante sociale à la suite d'une mauvaise expérience. Une démarche de croisement lui a permis de rencontrer une assistante sociale dans une situation d'égalité à égalité. Elle a ensuite sollicité une rencontre avec une assistante sociale mais en se faisant accompagner.

. Comme conséquence des co-formations auxquelles elle a participé, une militante indique que, quand une administration ou un travailleur social fait allusion à son état de santé, elle ose lui dire « vous êtes médecin ? » pour montrer que ce professionnel n'a pas à aborder cette question ; *je n'ai plus peur des professionnels*, dit-elle.

Une autre militante explique que dans le domaine médical et de la justice, le fait de participer au croisement des savoirs n'a pas forcément changé les résultats pour elle mais que le dialogue s'est instauré ; elle ne se sent plus comme avant opprimée, assommée. Elle se sent aussi plus entendue et respectée, prise en considération. *J'ai su gérer ma haine face au médecin, et aussi l'écouter, essayer de comprendre. Avant je ne l'écoutais pas, je l'assommais aussi. J'ai aussi été présente pour une dame qui était convoquée devant le juge pour des impayés de loyers et qui devait être expulsée. Je suis intervenue pour essayer de convaincre l'organisme de logements.*

La colère peut aussi venir des non explications. Par exemple sur les mots « danger » « maltraitance », les personnes en grande pauvreté pensent qu'on les accuse de coups, alors que les professionnel.les parlent de ne pas pouvoir subvenir aux besoins, pour la nourriture, ou au fait d'habiter dans une maison insalubre...

. Le croisement des savoirs permet d'oser se défendre. Une dame ne disait rien au médecin devant un dépassement d'honoraires, elle payait et mangeait moins ; aujourd'hui elle demande le prix, elle négocie et refuse s'il y a dépassement d'honoraires.

. Un militant explique qu'il fait maintenant des choses qu'il ne faisait pas avant de participer au croisement des savoirs. Il a appris lors des discussions avec des professionnel.les durant le croisement des savoirs les droits qu'il avait ; il peut maintenant dire à l'assistante sociale, quand une demande lui est faite, ce qu'elle ne peut refuser de faire, où sont ses limites de travail. *Avant c'était « ils parlent du charabia.... on dit oui, oui, oui.. » Participer au croisement des savoirs m'a permis de connaître mes droits, de mieux comprendre les décisions qui sont prises. Maintenant dans le quartier où j'habite on m'appelle pour filer un coup de main « le bouche à oreille fonctionne bien ». Aujourd'hui je peux aider les autres, faire savoir aux autres. Par rapport aux personnes qui ne savent pas lire, je leur dis de le faire savoir et de demander une lecture à voix haute avant de signer car autrement c'est trop grave par rapport aux enfants. A force de rencontrer les professionnel.les dans le croisement des savoirs, j'ai appris aussi la confiance. Dans les co-formations il ne faut pas s'énerver par rapport aux professionnel.les, ils ne sont pas forcément responsables, ils viennent aussi apprendre.*

Points de débat à partir des exemples cités

. Parfois, incompréhension ou méfiance de personnes en grandes difficultés face aux militants qui participent à des co-formations avec des professionnel.les.

. La difficulté est de valoriser ce qu'on apprend auprès de nos pairs. Les personnes dans la pauvreté n'ont pas confiance dans le système, elles ont peur.

. Le manque de reconnaissance, sur le plan professionnel, du travail effectué. La participation au croisement ne débouche pas sur une formation professionnelle, un emploi pour les militants. *On retombe comme avant.*

. Se calmer, gérer sa colère... il y a un équilibre à trouver ; il ne s'agit pas d'éteindre la colère des personnes devant le sentiment d'injustice. Il ne faut pas toujours dire amen, on peut avoir des contradictions sans rabaisser l'autre.

. Les effets du croisement sur la vie des personnes en situation de pauvreté sont difficilement identifiables isolément de l'ensemble des actions menées dans la durée par le Mouvement ATD (confiance réciproque, échanges réguliers, soutien, Université populaire...).

. Pour aller vers les autres, il faut réussir à parler. La honte vient aussi des classes sociales, ce qui ne vient pas de soi mais de la société. On peut avoir passé la barrière, mais se retrouver face à des situations qui ramènent à nouveau au silence.

- Comment on fait quand on n'a pas été animateur du groupe des militants pour reprendre les choses avec eux après ? Le croisement crée de l'émotion chez les personnes et cette émotion peut un peu les détruire plus que les aider. Il y a des risques.

. Dans les milieux universitaires et professionnels, il n'est pas facile non plus de parler du croisement aux collègues, il peut y avoir de la méfiance ou des critiques.

. Les changements dus au croisement sont souvent individuels mais les règles et les structures professionnelles, politiques ne bougent pas.

Questions approfondies et propositions

✓ **Le lien entre le vécu d'un temps en croisement et la vie locale**

Cette question a été abordée sous l'angle du thème de la journée d'études, à savoir du point de vue des militants vivant la pauvreté, mais elle se pose également pour les autres acteurs du croisement (ce thème avait été abordé lors d'une précédente journée d'études du Réseau à Nantes).

Les animateurs d'une co-formation ne sont parfois pas les animateurs de l'association locale dont viennent les militants. Comment peut-il y avoir des passerelles entre ces animateurs pour que ce qui s'est travaillé dans un temps de croisement des savoirs soit repris au niveau local ?

Pour que les militants puissent faire valoir leur expérience de croisement, en tirer le plus possible profit pour eux-mêmes et leur milieu, des propositions sont faites :

- Que pendant les co-formations il y ait plusieurs personnes d'une même association et d'un même territoire
- Impliquer les animateurs de groupes locaux pour la préparation du temps de croisement, ou/et par une présence au débriefing ou à la restitution
- Avoir des gens localement qui sont formés au croisement des savoirs. Quand une personne revient d'un travail en croisement des savoirs qu'elle puisse échanger avec quelqu'un qui connaît la démarche.
- Mettre en place une collaboration dans la durée entre les animateurs de groupes locaux et les animateurs de croisement des savoirs, avec les militants.
- Que les personnes qui ont participé à un travail en croisement des savoirs puissent continuer à travailler un thème localement, un thème qui les préoccupe, et mettre en œuvre des propositions énoncées pendant la co-formation.... Ce serait l'occasion d'aller chercher d'autres personnes en difficulté pour qu'elles puissent participer à ce travail.
- Travailler et utiliser des outils de communication envoyés à tous les participants. Un exemple a été donné d'un livret qui a été fait suite à une co-formation sous forme d'un bande dessinée. Mais cela peut être un compte-rendu des différents temps du croisement.

✓ **Comment on passe d'un changement individuel à un changement collectif ? Comment on passe à un changement politique et structurel, au niveau des lois, et à quelles conditions ?**

Comment faire pour que la responsabilité de ces changements ne repose pas seulement sur les personnes en situation de pauvreté qui ont participé au croisement ?

Dans les structures, les institutions, les propositions sont :

- laisser la place à un groupe de familles, de militants, dans les instances de décision
- soutenir des collectifs pour que les personnes en situation de précarité puissent y prendre leur place
- le travail en groupes de pairs

C'est la structure qui décide de changer les règles. Ça ne change pas seulement pour une personne, ça change pour l'ensemble de la population. La structure ne travaille plus la même façon. On ne va pas simplement dire « c'est important ce que vous dites » mais des décisions seront prises par exemple dans un centre communal d'action sociale.

Une autre proposition est de soutenir les militants pour qu'ils puissent s'engager dans d'autres collectifs, par exemple les groupes de parents d'élèves ou les centres sociaux... en se rapprochant des associations de quartier.

Une question se pose : quelle reconnaissance pour les militants à la fin d'un travail au croisement des savoirs ? En termes de qualification, de formation... avec la question de la valorisation sur le marché du travail. (*voir plus loin de ce compte-rendu, l'information sur le projet de formation qualifiante*)

✓ **Comment on identifie les effets du croisement sur la vie des personnes en grande pauvreté ?**

Le croisement des savoirs peut-il avoir un effet si on le dissocie des autres actions de soutien de l'association ? Les temps de croisement des savoirs ne sont pas des temps isolés, c'est la question de la durée au niveau des associations et des personnes qui participent au croisement des savoirs.

Les propositions sont :

- Mettre en place des outils avant, juste après, et plus longtemps après, avec les militants, pour pouvoir mesurer les effets que le travail en croisement a pu produire. Cela peut être des effets individuels et aussi des effets dus aux connaissances qu'on a apprises et que l'on peut restituer à d'autres.
- Demander aux militants d'un même lieu d'identifier entre eux les changements produits et le restituer à d'autres militants qui n'ont jamais fait de travail en croisement des savoirs pour que cela leur donne envie d'en faire.
- Croiser les regards sur l'effet qu'a pu provoquer le croisement des savoirs, complété par le point de vue de l'entourage. On parle des points de vue rassemblés par les militants qui ont une expérience de croisement. Ce sont eux qui restent maîtres de ce travail.

L'idée est, après six mois ou un an, de remettre en situation de co-production le groupe, pour voir de part et d'autre les effets qui ont pu être remarqués suite à un travail en croisement des savoirs. Il s'agirait de se remettre en situation de travail collectivement avec les deux groupes de pairs. Plutôt que de faire ce travail séparément. C'est aussi la logique de rester dans une formation continue.

- Une autre proposition serait que les effets du croisement sur les personnes et le milieu de la pauvreté soient l'objet d'une recherche universitaire (faite en croisement...)

Projets en cours menés dans le cadre du Réseau ou par des membres du Réseau

- Formation qualifiante pour les militants associatifs participant au croisement des savoirs.

Suzanne Rosenberg fait le point sur le travail du groupe qui s'est mis en place au sein du Réseau. Est-ce qu'il existe un ou des diplômes qui permettrait de continuer professionnellement dans le type de démarche du croisement des savoirs ? L'enjeu c'est la reconnaissance des compétences des militants (participant au croisement) sur le marché du travail. Le domaine professionnel le plus proche est celui de la médiation sociale. Un diplôme a été identifié qui permet d'accéder à des emplois de médiateur. On est en discussion avec des associations, des écoles pour voir quelles sont les conditions pour pouvoir accéder à la formation. Et comment il peut y avoir des appuis, des compléments spécifiques dans cette formation qui soient adaptés aux militants.

Pour *Maggy Tournaille* il est important que la formation puisse être accessible à des militants ayant des difficultés avec la lecture et l'écriture et qu'ils puissent continuer à s'appuyer sur un collectif.

Marc Couillard rappelle qu'en Belgique il y a les « experts d'expérience » qui est une formation professionnelle de trois ans. La seule chose qui est demandée, c'est d'avoir une expérience de pauvreté. Les personnes militantes qui suivent cette formation ont un travail mais elles sont coupées de leur milieu.

Suzanne rappelle qu'il y a actuellement une enquête en cours auprès des militants pour connaître leurs attentes par rapport à cette formation qualifiante. Plus les militants seront intéressés et plus on aura de la force pour négocier avec les organismes formateurs.

Militer, lutter contre la pauvreté au sein d'une association doit rester un choix, il ne faut pas que ce soit une dépendance. Le choix doit aussi être la possibilité d'accéder à une fonction, une profession en approfondissant et développant les acquis du croisement des savoirs.

Emmanuelle Murcier nous dit que cette problématique est également portée par Les Universités Populaires des Parents, ainsi que *Timéa Tampon* et *Nicolas Wagner* pour le groupe des « Porte-voix » du Secours Populaire à Perpignan.

Bruno de Goër nous informe que dans le domaine de la santé, se développent des diplômes de « patients experts » qu'il faut aller regarder. Il pense que certaines personnes militantes, avec des pratiques de santé, pourraient rentrer dans ce type de formation.

- Formation-construction inter-associative

Hervé Lefeuvre explique pourquoi et comment cette formation se met en place. L'objectif est de développer l'impact du croisement des savoirs pour interpeller les institutions, les politiques, faire avancer les professionnel.le.s dans leurs pratiques. La base du développement du croisement des savoirs est la force des militants, leurs compétences d'analyse, de propositions. Suite aux réflexions lors d'une journée d'étude du Réseau l'année dernière, un projet est lancé par un groupe de travail avec comme objectif de soutenir l'engagement et la formation d'habitants, de personnes qui ont une vie difficile, pour qu'elles puissent s'impliquer dans des projets de croisement.

Pour cela, un partenariat s'est créé entre plusieurs associations : Université Populaire des Parents, Centre social des 3 Cités de Poitiers, Chaîne des Savoirs d'Anjou, Association Jeunes de la Roseraie d'Angers, ATD Quart Monde. Une formation s'engagera à partir de novembre dans l'ouest de la France. Les participants seront des habitants et des militants membres des associations et les responsables ou animateurs de ces associations. L'axe principal sera de mettre en commun et questionner les différents savoir-faire pour aller à la rencontre des personnes les plus en difficulté et pour leur permettre de passer d'une expérience personnelle à un savoir collectif. Une réflexion sera aussi menée sur l'animation d'une dynamique de Réseau au niveau d'un territoire pour pouvoir soutenir des actions en croisement et des transformations sociales.

- Espace collaboratif de recherche en croisement des savoirs

Claude Ferrand rappelle que la dimension recherche est à l'origine de la démarche de croisement des savoirs. Des universitaires, des chercheurs ont été impliqués directement au début du croisement. Par la suite, les co-formations avec le milieu professionnel ont été développées laissant un peu en arrière le monde des chercheurs. Le croisement des savoirs relie la recherche, l'action et la formation.

Au cours des années, des questions nous sont posées : c'est quoi le savoir d'expérience des personnes en situation de pauvreté, qu'est-ce que produit le croisement, pour quel but, quelle validation, quelles conditions... ?

Un séminaire a eu lieu en 2015 avec une quarantaine de personnes, des équipes de chercheurs, des professionnels et des militants en association. Ce séminaire a produit :

- un Appel signé par les 40 participants du séminaire : « Pour le développement des recherches participatives en croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté »,
- puis un colloque qui a été co-organisé le 1^{er} mars par le CNRS, ATD et le CNAM.

Suite à cet Appel et au colloque, se crée un « espace collaboratif » avec différentes institutions et des mouvements associatifs.

Marion Carrel précise l'objectif de cet espace permanent : que dans les années à venir, il y ait de nouvelles recherches en croisement des savoirs qui soient faites. Pour cela il faut des moyens, c'est ce qui est en train d'être recherché. Il faut aussi trouver une manière de fonctionner pour que les chercheurs, les professionnels et les personnes en situation de pauvreté puissent échanger sur les questions à travailler et que personne ne tire de son côté. Il faut inventer une autre manière de faire de la recherche et qu'elle soit défendue par chacun des milieux.

Xavier Verzat co-anime la mise en place de cet espace collaboratif où travailleront ensemble des personnes en situation de pauvreté, des professionnel.les et des chercheur.e.s. Cet espace sera relié à la recherche officielle.

Doris Mary souhaite faire partie de cet espace, car pour elle c'est quelque chose de complètement nouveau et elle a envie d'y participer, même si elle sait que ce ne sera pas facile. Doris a participé au colloque au CNRS et elle a vraiment envie de continuer à travailler avec des universitaires.

- Recherche internationale sur les dimensions de la pauvreté

Hervé Lefeuvre rappelle que le but de cette recherche est d'avoir de nouveaux éléments pour pouvoir mesurer et qualifier la pauvreté à travers le monde. Elle est menée en partenariat avec l'université d'Oxford. Cinq pays (Angleterre, France, Bolivie, Tanzanie, Bangladesh) ont constitué des équipes de recherches avec des personnes en situation de pauvreté (ATD et autres associations). Marianne de Laat fait partie de l'équipe d'animation de cette recherche.

- Informations, Nouvelles

. En Rhône-Alpes, *Laurence Potié*, informe que la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion) est en train de mener un travail qui utilise la démarche du croisement des savoirs au niveau d'un territoire en Isère, sur l'emploi des jeunes avec un petit groupe de professionnels, d'employeurs et de jeunes du territoire. L'objectif est de faire des propositions qui seront ensuite expérimentées avant la fin de l'année.

- *Jean-Claude Jaffrezo*, d'Habitat et Humanisme, informe d'une action qui a duré trois mois avec Développer le Pouvoir d'Agir, proche du croisement des savoirs, qui a consisté à mener une expérimentation sur 13 territoires. Ils ont été accompagnés pour ce projet par l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives).

- *Bruno de Goër* nous dit qu'une nouvelle co-formation en santé, va être portée pour la première fois par l'INSET de Nancy (Institut National Supérieur d'Etudes Territoriales) en novembre.

- A Perpignan, *Timéa Tampon* donne des nouvelles des modules de formation mis en place pour les étudiants dans le cadre de la formation initiale à l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) auxquels participent des militants des Porte Voix et d'ATD. L'année prochaine, un parcours optionnel va être proposé à des éducateurs.
- Dans le Nord, *Marie Verkindt* informe qu'il y a eu récemment une formation à l'animation du croisement des savoirs à laquelle ont participé une vingtaine de personnes de différentes structures. Suite à cette formation, plusieurs projets se mettent en place en utilisant l'approche du croisement. Un des projets concerne une école à Roubaix, le but étant d'écrire un projet d'école entre les enseignants, les parents et les partenaires du quartier. Un deuxième projet va être mené par le centre social de Fives sur l'insertion des jeunes dans le monde du travail en lien avec la discrimination à l'embauche. Et le troisième projet est avec une association qui fait de l'aide éducative en milieu ouvert. *Huguette Garsmeur* ajoute le projet de co-formation avec le Conseil Départemental et le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- En Bretagne, *Marguerite Kamara* annonce aussi un projet de co-formation avec les Départements des Côtes-d'Armor et du Finistère, le CNFPT et Askoria qui est le centre de formation en travail social.
- En Pays de Loire, *Laurent Sochard* a été contacté par un Institut de Travail Social près d'Orléans. Deux jours auront lieu en novembre avec toute l'équipe des formateurs pour dire comment on introduit la place des personnes. Il introduira aussi la question de l'accompagnement en travail social par une personne de son choix qui est un droit qui existe depuis 33 ans mais peu appliqué.
- En Normandie, *Maggy Tournaille* parle de la co-formation qui a eu lieu avec un service d'action éducative en milieu ouvert. Les professionnels venaient du même territoire et de la même association. Une rencontre est prévue avec la responsable pour voir quelle suite donner.
- *Elisabeth Verzat* informe qu'un travail de recherche est en cours à propos de l'orientation des élèves vers l'enseignement spécialisé, dans différents lieux en France, dont Reims.

Présents Rencontre Réseau Participation, Croisement – 24 juin 2017

Anglade Pascale (ATD Quart Monde - Lyon)
Barrot Christian (ATD Quart Monde - Roubaix)
Caffin Verena (ATD Quart Monde - Tarbes)
Carrel Marion (Université Lille)
Chouabe Brun Anne (Dr PMI)
Cordonnier Denys (consultant - Nancy)
Couillard Marc (ATD Quart Monde - Belgique)
De Beaudrap Pierre (Médecin chercheur AFD)
De Goër Bruno (Médecin - Chambéry)
De Lépinay Adeline (community organizing - Aubervilliers)
De Saint Gérard Dominique (ATD Quart Monde international)
D'Harcourt Laurence (ATD Quart Monde - Réseau Justice)
Dhers José (Pouvoir d'agir - Montreuil)
Dudignac Christiane (ATD Quart Monde - Caen)
Ferrand Claude (Réseau Croisement)
Ferrand Françoise (Réseau Croisement)
Garsmeur Huguette (ATD Quart Monde - Lille)
Gelin Muriel (ATD Quart Monde - Bretagne)
Gentil Pascale (Rennes)
Jaffrezo Jean-Claude (Habitat et humanisme)
Jeanne Angélique (ATD Quart Monde - Caen)
Kamara Marguerite (ASE Côtes d'Armor)
Lambret Jean (1001 territoires)
Languet Raymonde (ATD Quart Monde - Reims)
Laureau Chantal (ATD Quart Monde – Réseau Famille)
Lefeuvre Hervé (ATD Quart Monde – Ateliers et Réseau Croisement)
Leprince Marie-Thérèse (ATD Quart Monde - Cherbourg)
Mary Doris (ATD Quart Monde - Lyon)
Miquey Marie (Profession Banlieue)
More-Chevalier Lise (ATD Quart Monde – Ateliers du croisement)
Mosca Luigi (Réseau Croisement)
Murcier Emmanuelle (Université Populaire des Parents)
Picherie Claudine (Réseau Croisement - Nantes)
Penaud Frédéric (ASE – Côte d'Or)
Potié Laurence (MRIE - Auvergne Rhône-Alpes)
Rosenberg Suzanne (Réseau Croisement)
Sochard Laurent (consultant - Angers)
Tampon-Lajayette Timéa (Porte-Voix Sec Pop - Perpignan)
Tord Alain (Université Paris Dauphine)
Tournaille Maggy (ATD Quart Monde - Normandie)
Vandericken Manu (ATD Quart Monde - Belgique)
Ventelou Denise (Réseau Croisement - Sud Ouest)
Verkindt Marie (ATD Quart Monde - Nord)
Verzat Elisabeth (ATD Quart Monde – Ateliers du Croisement)
Verzat Xavier (ATD Quart Monde – Espace collaboratif)
Wagner Nicolas (Porte-Voix Sec Pop - Perpignan)

41 excusé.e.s